



Motion contre la réforme des retraites

Nous, membres de la section 72 du CNU, réuni·e·s ce vendredi 10 février 2023 en assemblée générale, lors des sessions de qualifications et CRCT, nous opposons à la détérioration de notre système de retraite et soutenons la mobilisation contre la réforme des retraites.

Les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche ont tout à perdre avec l'augmentation du temps de cotisations et le recul de l'âge légal pour une retraite à taux plein, compte tenu de la durée des études pour débiter une carrière universitaire, des années travaillées à l'étranger et du morcellement de nos carrières. La diminution constante des postes mis au concours contribue d'autant plus à retarder l'entrée dans la carrière, ce que nous observons au travers des nombreuses demandes de requalification de dossiers par ailleurs excellents.

Nous œuvrons pour un service public de qualité et restons attaché·e·s à une retraite juste et conforme aux intérêts de l'ensemble des personnels du public et du privé.

Vote : 14 oui, 1 non, 1 blanc